

Compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2022 avec la Mairie du 3ème arrondissement

Madame la Maire du 3ème, Véronique DUBOIS-BERTRAND, était absente et excusée pour raison de santé.

Participants :

- **Raphaël MICHAUD** (adjoint à la Ville - délégation Ville abordable, bas carbone et désirable),
- **Mickaël MAIRE** (adjoint du 3eme – délégation Mobilités, voiries, logistique urbaine et stationnement),
- **F. BERGOGNON** (coordinatrice Espace public à Mairie du 3eme),
- **Jérémy DE RORTHAIS** (directeur de cabinet de Madame la Maire du 3eme),
- **Hélène BARONNIER**, présidente de J'❤️ Montchat,
- **Jean-Dominique PESCHE**, trésorier de J'❤️ Montchat.

La réunion a duré 1h30 et s'est déroulée dans un climat détendu et constructif.

En plus de présenter la nouvelle composition du bureau et sa feuille de route, nous avons souhaité aborder avec les élus les points suivants :

- Choix architecturaux contestables pour de nombreux immeubles neufs et banalisation du quartier.

Nous avons alerté les élus sur la faible qualité architecturale de certains immeubles neufs qui conduisent à une véritable défiguration de certains axes, et à une rupture de l'harmonie architecturale du quartier. Les exemples de la rue Bonnard et du nouvel ensemble immobilier qui jouxte le Castel Bellevue ont été exposés en séance.

Les élus nous ont indiqué que la plupart de ces réalisations ont été validées durant la précédente mandature et qu'ils porteraient une vigilance particulière à l'esthétique et la qualité des matériaux de façade ainsi qu'aux aspects architecturaux lors de la signature des nouveaux permis de construire.

Ils ont convenu de la nécessité de préserver autant que possible le patrimoine du quartier et envisagent de proposer d'inscrire dans le PLU-H davantage de maisons au titre des éléments bâtis patrimoniaux (EBP) afin de mieux maîtriser leur préservation et leur valorisation.

- Nécessité de maintenir des équilibres entre la densité croissante de la population et les infrastructures.

La position de Raphaël MICHAUD est claire : il souhaite poursuivre à un rythme rapide le processus de densification en « refaisant la ville sur la ville », c'est-à-dire en construisant plus haut sur les emprises existantes pour éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des espaces de pleine terre (en refusant notamment la construction d'extensions et de piscines privées, surtout si elles portent sur des espaces verts à valoriser - EVV).

Les élus reconnaissent que de nombreux locaux sportifs sont vétustes et nécessitent des travaux de réhabilitation (le gymnase du PSL Montchat sera réhabilité en 2026), mais ils n'ont pas annoncé la construction de nouvelles infrastructures culturelles et sportives dans le quartier.

Raphaël MICHAUD affirme son objectif de parvenir à 25 % de logement social d'ici 2026 ; Montchat restant selon lui « en retard ».

Nous avons souligné l'importance de prendre en compte les spécificités et évolutions des différents secteurs de Montchat pour éviter de concentrer des logements sociaux et une densification excessive de certains secteurs. Nous avons insisté sur le fait que nous souhaitons que la densification soit mesurée et que l'on évite de construire systématiquement sur les « dents creuses » dans les secteurs résidentiels et pavillonnaires.

- Nous avons interpellé les élus sur la **recrudescence des incivilités, agressions, cambriolages, trafics de drogue** etc... dans le quartier.

Nous avons aussi évoqué les difficultés posées par l'activité des livreurs qui semblent, pour certains, s'adonner également à de la vente de stupéfiants en plein cœur de Montchat à toutes heures du jour et de la nuit. La situation dégradée du Parc Bazin et de la place Ronde a également été abordée.

Il nous a semblé qu'en ce qui concerne les questions de sécurité/tranquillité publique, les élus n'ont pas pris toute la mesure des problèmes rencontrés dans le quartier. Leurs réponses ont été évasives et leur positionnement semble peu volontariste. Ils n'ont proposé aucune solution en l'absence des élus en charge de la sécurité/tranquillité.

Nous avons suggéré la mise en place de rondes de police régulières et l'implantation d'un commissariat de proximité, ainsi que la mise en place de systèmes mobiles et fixes de vidéoprotection à des endroits clés du quartier. Les élus nous ont indiqué attendre les résultats de l'« audit vidéoprotection » lancé par la Ville qui seront rendus publics au début de l'année 2023 pour prendre leurs décisions en la matière.

Enfin, ils nous ont indiqué que les résultats de l'enquête concernant l'incendie survenu le 9 juillet dernier qui a lourdement endommagé l'immeuble occupé en rez-de-chaussée par la boutique de la fleuriste situé au 83, cours du Docteur Long (il a aussi endommagé d'autres commerces) ne sont pas encore connus.

- Nous avons rappelé que le projet de **reconversion de l'ancienne clinique Trarieux** a été présenté par le Maire de Lyon en juin 2021 comme un exemple pour l'urbanisme de la Ville de Lyon, mené en partenariat avec les acteurs du projet Adim (Vinci) et la Mutualité Française du Rhône.

Sans nous attarder sur la question de l'artificialisation d'espaces de pleine terre et l'abattage de 21 arbres de grande taille sur laquelle nous nous sommes largement exprimés jusqu'à présent, nous avons souhaité poser la question suivante : avec des prix de vente pouvant atteindre pour certains appartements 10.000 euros m², ce projet correspond-il à la politique de logement abordable affichée par la Ville et la Métropole ? Réponse de Raphaël MICHAUD : il s'agit d'un projet privé pour lequel Vinci avait indiqué à la Mairie que les prix avoisineraient les 7.000 euros/m².

Nous l'avons également alerté sur la nécessité de sécuriser les travaux, notamment par des études géotechniques suffisamment poussées, afin d'éviter des mouvements de sols qui pourraient déstabiliser les maisons voisines. Il en a pris bonne note.

- **Mickaël Maire a indiqué qu'il organisera une réunion au courant du premier trimestre 2023 avec le CIL Montchat, J'❤ Montchat, le Conseil de Quartier et le collectif Montchat pour présenter les évolutions des mobilités, de la voirie et du stationnement dans le quartier.**

Il a précisé que la question d'une rénovation du parking de la place du Château ne sera pas d'actualité avant 2026.

- Concernant les **établissements de santé du quartier**, nous avons salué l'initiative de la Mairie du 3eme arrondissement d'avoir organisé avec la direction de l'hôpital Edouard Herriot (HEH) une réunion de présentation du projet de modernisation d'HEH le 28 novembre dernier.

Raphaël MICHAUD nous a indiqué avoir appris en même temps que le grand public la suspension de la dissolution de l'hôpital d'instruction des Armées Desgenettes. D'après lui, la Métropole avait entrepris des démarches pour procéder à l'acquisition de ce site, en vue de sa restructuration. A ce jour, il ne dispose d'aucune information concernant le devenir de ce site militaire.

L'association a exprimé son souhait de remettre des propositions et recommandations pour le quartier dans le cadre de la modification n° 4 du PLU-H de la Métropole. Les élus ont accueilli favorablement cette proposition qui pourrait venir alimenter les propositions que les communes devront faire remonter à la Métropole avant le mois de mars prochain.

Hélène BARONNIER et Jean-Dominique PESCHE